L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN 13 DÉCEMBRE.

LES CERCLES VICIEUX DE LA POLITIQUE EN FRANCE.

Le *Rappel* publie une longue réplique de M. Louis Blanc à la lettre de M. Cristophle. Dans cette réplique, le député radical déclare qu'il n'a pas été convaincu par les arguments de son contradicteur. Il oppose M. Laboulaye à M. Christophle: il insiste sur le danger pour le centre gauche de reconnaître le pouvoir constituant de l'Assemblée. "En somme, mon cher collègue, demande-t-il, quel dessein est le vôtre? Républicain, vous voulez faire organiser la République par une majorité qui, elle ne veut pas de la République. Vous demandez à des monarchistes de vous donner des institutions républicaines. Demande-t-on à un pommier de produire des oranges?

M. Louis Blanc ajoute que, si l'on reconnait à l'Assemblée le pouvoir constituant, il faut lui reconnaître le droit de trancher la question de République ou de Monarchie. Qu'adviendrait-il alors si elle proclamait la Monarchie? D'autre part, si elle organise la République, ce ne pourra être qu'avec des arrière-pensées: elle fera, par exemple, d'une seconde Chambre une machine de guerre contre la République. De tout cela, M. Louis Blanc conclut que le centre gauche n'a qu'une chose à faire: se joindre à la gauche pour réclamer en tout état de cause la dissolution.

Cette réplique n'est dépourvue ni de logique ni de verve. Pourquoi faut-il que le député radical ait contracté l'habitude de dogmatiser et de parler en pontife de la religion républicaine?

Il dit quelque part dans sa longue dissertation, que les "trois cent trente membres qui, à la Chambre, veulent la République, dans une Chambre où c'est le nombre qui décide, ne forment que la minorité."

Est-ce que M. Louis Blanc connaît des assemblées où ce ne soit pas le nombre qui décide?

L'*Opinion nationale* publie un article qu'elle intitule: LA SEULE SOLUTION.

Cet article conclut ainsi:

"Il n'y a que la dissolution ou la septennalisation de M. de Girardin. La septennalisation est exactement le contraire d'une solution; elle ne résout rien, laisse tout en suspens, n'ajoute rien à la situation actuelle que la constatation, par l'Assemblée elle-même, de sa propre impuissance.

"Le dilemme: République ou dissolution, se pose avec une autorité croissante. Il est impossible d'y échapper. Après cette dernière et solennelle expérience, la dissolution restera la seule issue par laquelle tout le monde sera forcé de passer.

"Entre les deux, il faut choisir."

La *Décentralisation*, de Lyon, dont aucun mécompte n'amortit le zèle, a entrepris une campagne en faveur de la reconnaissance du principe monarchique par l'Assemblée actuelle, le Septennat étant maintenu. La feuille lyonnaise dit aujourd'hui avoir reçu "d'un des membres les plus respectables et les plus influents de l'Assemblée nationale" une lettre qu'elle prend sur elle de publier en supprimant le nom. Or, son "vénérable correspondant" n'approuve point l'idée d'une proclamation de la monarchie *in partibus* pour les raisons suivantes:

"1o. Cette idée est implicitement contenue dans le rejet, voté par l'Assemblée, il y a quelques mois, de la proposition de M. Casimir Périer;

2o. Il y aurait, pour la cause monarchique elle-même, du danger rée! à voter un principe dont l'exécution serait forcément différée à six ans;

3o. Il y aurait à craindre que la proposition ne fût considérée, par là-même, comme superflue ou inopportune, et risquerait de succomber devant le vote pur et simple de l'ordre du jour.

4o. Dès lors ne vaudrait-il pas mieux chercher à s'entendre et à s'unir sur le terrain actuel qui réserve tout, et ne demande le sacrifice d'aucun principe, d'aucune espérance, d'aucune conviction du parti monarchique?"

Le "vénérable correspondant de la *Décentralisation* pense comme Mgr Dupanloup et M. de Broglie.

OUVERTURE DU PARLEMENT ITALIEN.

DISCOURS DU TRONE.

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

Ma première pensée, en me retrouvant au milieu des représentants de la nation, est d'adresser l'expression de ma reconnaissance au peuple italien pour ses cordiales démonstrations lors du 25e anniversaire de mon règne. Ces démonstrations ont été d'autant plus précieuses à mon cœur, qu'elles étaient spontanées et universelles. L'affection dont le pays m'a adressé le témoignage me donne la confiance que la nouvelle législature mettra tout son zèle à poursuivre l'œuvre de la réorganisation de l'Etat.

La législation civile a été unifiée, la législation pénale, qui doit l'être également, a été soumise aux études approfondies du Sénat et vous sera représentée.

J'espère que vos discussions sortira un code digne de la science et du nom italien.

La réforme du droit commercial, désirée par le pays et promise par le gouvernement, aura d'abord pour objet les sociétés. L'ingérence gouvernementale y sera restreinte, la responsabilité d'administrateurs rendue plus efficace.

Mon gouvernement vous proposera quelques mesures pour rétablir la sécurité publique dans les provinces où cette sécurité pourra être reconnue gravement compromise. Vous suivrez, en les accueillant, l'exemple des nations les plus civilisées et des Parlements les plus jaloux des libertés publiques; ces libertés tombent dans le discrédit aux yeux des peuples, quand elles ne garantissent pas la sécurité des personnes et des propriétés.

Les nouvelles organisations militaires ont bien réussi, et je suis fier des progrès de l'armée à laquelle m'attachent mes plus vives affections et les plus chères traditions de ma vie.

Il faut achever l'œuvre et pourvoir aussi à la défense du royaume. La marine militaire, sur laquelle repose à un si haut point notre confiance dans l'avenir, sera aussi l'objet de vos délibérations.

Mon gouvernement vous présentera des projets de loi destinés à réorganiser quelques-uns des principaux impôts, afin de les répartir plus également et les rendre plus simples et plus productifs.

Ce sera le commencement d'une réforme graduelle de notre système financier et administratif qui, créé dans des moments difficiles et troublés, a besoin d'une révision raisonnable.

En attendant, il faut s'abstenir de nouvelles dépenses; le Parlement aura à s'occuper seulement de celles de ces dépenses pour lesquelles il a déjà été pris des engagements ou dont l'urgence est évidente; pour y pourvoir, mon gouvernement vous indiquera un ensemble de mesures nouvelles qui devront assurer les revenus destinés à y faire face. En ne vous départissant jamais de ces règles, vous arriverez à mettre dans le budget de l'Etat cet équilibre qui est le désir le plus ardent de la nation.

Ce résultat sera la récompense de tant de sacrifices que le peuple a supportés avec un noble courage.

Ainsi la régénération italienne, pure de toute tache, aura encore cette gloire, si rare dans l'histoire des changements politiques, de n'avoir jamais eu l'idée de manquer à la foi publique.

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

Je suis très heureux de pouvoir vous donner l'assurance que nous sommes en très bonnes relations avec toutes les puissances étrangères. Je reçois avec joie de continuels témoignages du prix que les autres puissances attachent à l'amitié de l'Italie. C'est la récompense de la modération et de la fermeté de notre attitude.

En persévérant ainsi, l'Italie continuera à prouver que la liberté alliée à l'ordre peut résoudre les problèmes les plus ardus, et ne faillira pas à sa tâche glorieuse.

La Providence nous a assistés à chaque pas, et cette année elle s'est montrée généreuse envers le pays en lui accordant d'abondantes récoltes. Ce sera un soulagement pour les classes les moins aisées, qui sont l'objet de ma sollicitude.

Rendons grâce ensemble à Dieu, et par la vertu persévérante de nos résolutions et de nos actes, continuons à mériter sa protection et son soutien.

—Voici un incident peu grave, mais dont on semble se préoccuper en Algérie. L'*Echo d'Oran* a reçu de son correspondant de Tanger la nouvelle "qu'un traité serait à la veille d'être signé entre l'Allemagne et le Maroc. Ce dernier céderait à la Prusse un des ports les plus rapprochés de l'Algérie. Il s'agirait probablement des îles Zafarines. Ce traité renfermerait encore d'autres clauses. Ainsi, l'on assure que l'une d'elles consisterait en un prêt de plusieurs millions de francs." Comme l'a justement fait remarquer un de nos confrères, le correspondant marocain de l'*Echo d'Oran* semble ignorer que les îles Zafarines appartiennent à l'Espagne. Lors de la prise d'Alger, le gouverneur de Ceuta s'empressa d'y arborer le drapeau espagnol, pour confirmer les droits de son pays sur tout ce petit archipel, si proche de notre conquête.

La chambre des appels correctionnels d'Aix a eu à statuer sur l'appel qui avait été interjeté par deux des condamnés, les sieurs Plantin et Gigoux, gardiens de la prison, dans le procès d'évasion de l'ex-maréchal Bazaine.

On se rappelle que Plantin avait été condamné par le jugement du tribunal correctionnel de Grasse à six mois d'emprisonnement, et Gigoux à un mois de la même peine.

La cour, présidée par M. Lescouvé, après le rapport de l'affaire, présenté par M. Auziar, a entendu M. Raynaud, avocat général, et Me Seranon, défenseur des appelants. Elle a rendu hier son arrêt, qui renvoie de la poursuite le prévenu Gigoux et réduit à deux mois la peine prononcée contre Plantin.

—A Givors, un incident tout à fait imprévu et fort étrange a signalé le scrutin d'hier. Sur 2,714 électeurs inscrits, UN seul votant s'est présenté, et encore son bulletin a été déclaré nul. En effet, ce bulletin était ainsi conçu:

Barbe-de-Bonc, maire;
Homme-d'Ordre, 1er adjoint;
Nous-ons-élargi le chemin, 2e adjoint.

M. EMILE OLLIVIER A ROME.

On lit dans l'*Italie*, journal de Rome:

"M. le professeur Lazzarini nous communique le résumé de plusieurs conversations qu'il a eues avec M. Emile Ollivier, de qui nous avons annoncé l'arrivée à Rome.

"Les idées politiques du célèbre homme d'Etat français sont, pour ainsi dire, du domaine public. Toutefois, et à l'exemple de M. Lazzarini, c'est en faisant les plus amples réserves que nous publions les appréciations émises dans ces conversations par le chef du cabinet du 2 janvier.

"Voici ce résumé:

Il y a quelques jours, la poste du soir m'apportait les deux lignes suivantes:

"*Rome....Rue....No.*

"*Nous serons charmés de nous voir.*

(Signé) "EMILE OLLIVIER."

Je m'empressai, le lendemain, de me rendre Rue.... No....

Ce n'est certes pas dans un modeste logement de la plus modeste des rues de Rome, qu'on se serait attendu à trouver, comme le premier touriste venu, un homme d'Etat qui a joué un grand rôle dans les derniers événements politiques, l'ami de Napoléon III, le chef du régime libéral de 1870, M. Emile Ollivier, enfin, accompagné de sa charmante femme.

Mais, trêve aux préambules.

...Je manifestai à M. Emile Ollivier ma surprise de le voir à Rome, tandis que les journaux le disaient à Pollone. On prétendait même qu'il avait adressé de là, ces jours derniers, une lettre de M. J. de la Rocca, directeur du *Patriote* d'Ajaccio, lettre qui avait fait un certain bruit, et qui répondait directement, en invoquant le jugement de la France sur les rouhéristes, aux attaques que M. Granier de Cassagnac, du *Pays*, avait dirigées depuis peu contre le "cœur léger des funestes conseillers de la dernière heure." Ici, M. Emile Ollivier me fit remarquer qu'il était important de ne pas laisser supposer que le *Pays* représente les idées de M. Rouher.

Le journal de M. Rouher, c'est l'*Ordre*.

M. Emile Ollivier continua en disant qu'il avait réellement écrit cette lettre de Pollone, mais qu'il l'avait écrite le 8 mai 1873, "quand le prince Jérôme Napoléon ne s'était pas encore séparé du prince impérial; de sorte que ma lettre ne peut pas avoir la signification qu'on veut lui donner, savoir: mon approbation de la politique du prince Napoléon." Suivant M. Emile Ollivier, la publication de cette lettre avec une date beaucoup plus récente, en feignant une faute typographique aurait eu pour but de réveiller de vieilles rancunes entre lui et M. Rouher, et d'en fomenter de nouvelles. En tout cas ce changement de date ne saurait être admis comme une erreur, le *Patriote* d'Ajaccio, organe du prince Napoléon et du parti bonapartiste en Corse, ayant déjà publié cette lettre, *sans arrière pensée*, avec sa vraie date du 8 mai 1873.

Parlant ensuite de la situation politique de la France, M. Emile Ollivier partage complètement les vues de M. Thiers sur la nécessité "d'un prochain changement, ce que les orléanistes eux-mêmes,—qui sont au pouvoir, avec un nouveau Pierre Soderini à leur tête,—savent mieux que les autres." La France d'aujourd'hui, dit M. Emile Ollivier, "c'est Florence en 1512," quand Pierre Soderini essaya de fonder une république conservatrice, ce qui n'empêcha pas les Médicis de revenir *pour toujours*.

Pour qu'il en fût autrement en France, il faudrait, selon M. Emile Ollivier, qu'avant ou après le septennat, on sous un gouvernement transitoire, "c'est-à-dire la république," il surgît "un nouveau Napoléon Ier." "Qu'on fasse un plébiscite, et six millions de voix au moins rappelleront la *dynastie nationale*. Pourquoi ne veulent-ils pas du plébiscite, quoique le plébiscite soit une invention de 93? C'est parce qu'ils savent ce qu'il en sortirait qu'ils n'en veulent pas. En attendant le mot de la fin, c'est par un escamotage qu'ils essayent d'établir la république. Autrement, ils n'y réussiraient pas.

"Pour empêcher le retour du passé, on évoquera vainement le souvenir de la guerre de 1870. La nation se rappellera que c'est elle qui, justement blessée dans son honneur, a *imposé cette guerre à l'empereur*. S'il ne l'avait pas déclarée après l'affaire d'Ems, il eût été renversé par le peuple et par l'armée indignés. Le tort des bonapartistes est de ne pas soutenir hautement *la légitimité* et *la nécessité* de la guerre de 1870. Mais les Napoléons reviendront quand même, quoi qu'on fasse."

M. Emile Ollivier croit que l'on entretient à l'étranger des notions erronées sur le parti bonapartiste et sur les hommes qui le dirigent. Il affirme, par exemple, que ni le *Pays* ni le *Gaulois* ne représentent le bonapartisme officiel. "Ni le jeune prince ni l'impératrice n'apportent la polémique violente et désordonnée de ces journaux; s'ils ne les désavouent pas, c'est uniquement par égard pour un dévouement sincère, quoique maladroit." Quant au maréchal Bazaine, assure M. Emile Ollivier, "ce n'est pas lui le premier soldat du parti bonapartiste, mais *un autre*." Le maréchal Bazaine ne devrait le succès de son évasion "qu'à l'amour et au courage de sa femme."

A propos du journalisme français, M. Emile Ollivier parla de "la tendresse des Débats pour M. Thiers," et des discours de celui-ci en Italie, de la propagande de la république française en faveur de M. Gambetta, "qui est aujourd'hui encore le chef du parti révolutionnaire, parce qu'il est encore assez déraisonnable, mais qu'il devra céder la place le jour où l'expérience des hommes l'aura rendu tout à fait raisonnable."

La Revue des Deux-Mondes, le Journal de Paris, le Figaro, la Presse, le Soleil, le Français "soutiennent M. Soderini, dans l'espérance qu'il préparera la voie aux d'Orléans. Le Temps, le XIXe Siècle, le Siècle et le National combattent chacun pour une des diverses nuances républicaines. L'Univers" ne représente qu'un grand écrivain et un parti complètement impuissant." Le Bien public" est tout à M. Thiers." La Gazette de France et l'Union "soupirent pour le retour de la légitimité." La France au 16 novembre sera à M. de Girardin, et "l'on verra ce qu'elle deviendra." La Liberté" défend avec talent la doctrine de l'appel au peuple." La Patrie et le Constitutionnel, tout en étant réservés, inclinent aussi vers l'appel au peuple."

Après les hommes et les journaux, voici la personnification du principe.

"Le prince impérial a une fermeté de caractère très remarquable pour son âge. Il suivra les idées de son père, car il est dévoué à sa mémoire jusqu'à l'adoration." Quant à l'impératrice, "on a tort de supposer qu'elle soit votre ennemie: elle a été, au contraire, fort touchée des pieux regrets que vous avez exprimés sur le tombeau de l'empereur. Du reste, tout le monde est d'accord, en France, *quel que soit le gouvernement* d'aujourd'hui ou de demain, pour conserver l'entente la plus cordiale avec l'Italie. La question de Nice n'est pas une question. Contester nos droits sur Nice, ce serait contester *la théorie plébiscitaire*, c'est-à-dire l'existence des peuples libres. Vous avez trop d'esprit politique pour l'oublier. Vous n'avez donc et vous n'aurez jamais en nous des ennemis: mais vous en avez chez vous.

"Il vous reste une grande campagne à faire, campagne dans laquelle vos *généraux* doivent tout simplement être vos *financiers*. Le parti réactionnaire en Europe ne compte plus désormais que sur votre mécontentement économique. Vous qui avez le bonheur d'avoir un roi qui est nonseulement le premier soldat, mais en même temps le *premier homme d'Etat* de son royaume, vous n'avez plus pour achever votre œuvre, qu'à prendre sérieusement votre parti de réformer vos finances. Songeriez vous peut-être, vous aussi, à morceler la France? Ce serait une abomination."....

Telles sont les questions d'intérêt général sur lesquelles j'eus l'honneur de m'entretenir à diverses reprises avec l'illustre homme d'Etat français. Je termine en renouvelant mes réserves sur les idées que je viens de résumer, et en annonçant que M. Emile Ollivier se propose de défendre et de développer ses opinions dans un journal qu'il fonderait à Paris, en attendant qu'il lui soit donné "de remonter à la tribune politique."

P. LAZZARINI.

Rome, 2 novembre 1874.

ANDRÉ CHÉNIER.—Le neveu d'André de Chénier, M. Gabriel de Chénier, vient enfin de publier chez Lemerre une édition des œuvres de son oncle, sans retranchements, interpolations ni arrangements.

On sait, en effet, que M. Delatouche, l'ingénieux éditeur d'André en 1819, s'était permis des licences un peu fortes. Tout le monde connaît les beaux vers:

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire,
Anime la fin d'un beau jour.

D'après la légende arrangée par M. de Latouche cet iambe s'arrêtait au quinzième vers, le malheureux poëte ayant été appelé pour monter à l'échafaud. Or, la pièce existe en entier et M. de Latouche l'avait scindée en deux fragments pour produire un effet plus dramatique. Ces vers sont peut-être les derniers qu'ait écrits André Chénier, mais en tout cas, ils le furent à Saint-Lazare et non à la Conciergerie où il fut transféré, le 6 novembre, veille de son supplice.

Dans la préface, très complète et très renseignée, qu'il joint à cette édition, M. Gabriel de Chénier cite une jolie lettre de la comtesse d'Albany, veuve de Charles-Edouard, à André Chénier sur la révolution française.

En voici un fragment remarquable.

"C'est une belle et bonne chose que la liberté, mais il est bien dur de la voir prendre possession d'un pays. Quel spectacle affligeant elle occasionne! Toutes les actions, même les meilleures dans ce monde, doivent être vues de bien loin.

"La comparaison n'est pas noble, mais vous qui êtes gourmand, elle ne vous déplaira pas; c'est comme un bon dîner qui a un goût qui est excellent sur la table, mais si on l'avait vu préparer, il aurait dégoûté: je crois qu'il en est de même de la liberté."

Citons encore une curieuse anecdote que M. de Chénier tient d'Andrieux:

Jeune homme à l'époque de la Terreur, il avait une femme de ménage qui était loin de partager la fureur sanguinaire de beaucoup d'autres femmes de sa condition, mais qui allait chaque jour assister aux exécutions populaires et tombait évanouie à la première tête tranchée. Cette femme lui racontait le lendemain avec horreur ce qu'elle avait vu et se plaignait d'en être malade.

—Pourquoi y allez vous? répondait Andrieux.

—Parce que, répliquait-elle, je ne puis pas faire autrement, il est une fatalité irrésistible qui m'y pousse, il faut que j'aille ressentir cette émotion qui me fait perdre connaissance.

Andrieux expliquait cette singulière manie par le besoin d'émotion qu'elle aiguillait chez dans la cruelle réalité des événements, au lieu d'aller les demander aux jeux du théâtre.

Causerie Scientifique.

Le palais des serpents au Jardin des Plantes.—Portrus ou Chéloniens.—Le pétasse qui pêche—Sauriens ou lézards, caïmans gavials et crocodiles. — Le gecko. — Le speckegus. — Ophidiens ou serpents: Pythons, boas, vipères.—Batraciens: le crapaud mangeur de canards.

Les reptiles, lézards, serpents, crocodiles et tortues, viennent enfin d'être transportés dans le magnifique palais qui leur est destiné au Jardin des Plantes. Ils trouveront dans cette nouvelle demeure un aménagement plus agréable pour eux et en même temps plus commode pour leurs gardiens et pour le public.

A l'intérieur se remarquent quatre salles, dont la première renferme de jeunes caïmans à peine plus gros que le poing, des tortues, des lézards, des couleuvres indigènes, etc., et, je ne sais pourquoi, deux énormes arachnides, araignées crabiles du Brésil, du genre des *golodes* ou *selpuges*.

Ces dernières sont d'une voracité insatiable, elles s'attaquent aux lézards et autres petits animaux qu'elles dévorent, aux oiseaux, aux perroquets qu'elles tuent. Leurs morsures sont dangereuses. Dans la salle du midi, qui est la plus belle et la plus spacieuse, on admire au centre de vastes bassins, où de grands alligators et crocodiles se meuvent mélancoliquement. Par une attention délicate, on a placé près d'eux et tout à l'entour des plantes qui croissent dans leur pays d'origine. Ces monstres peuvent donc se faire illusion sur leur sort et se croire non prisonniers, mais libres au milieu des productions de leur patrie. Les boas et autres serpents non venimeux sont logés dans cette même salle. Dix-neuf cages garnies de sable, de mousses et de troncs d'arbres les contiennent. Un beau python de Séba, dont la longueur atteint quatre mètres et demi et la grosseur dépasse soixante centimètres, se montre enroulé autour des racines d'un gros tronc qu'il soulève et secoue sans effort, bien que le poids en soit supérieur à 100 kilogrammes.

Plus loin, les serpents venimeux agitent leurs sonnettes, gonflent leurs cous hideux et regardent les visiteurs de ce regard fixe, étrange, fascinateur, devant lequel on tressaille malgré soi et l'on reste immobile, arrêté ou quelque sorte par leurs effluves magnétiques. La tortue d'eau douce, la matamata, originaire de la Guyane, étonne par son museau, terminé par une sorte de trompe. Enfin viennent les aquariums, où les poissons les plus curieux et les plus rares s'offrent à la curiosité publique. C'est là qu'on voit la crapaud géant du Brésil. Il s'y trouve aussi des tritons, des salamandres, des axolotls et des grenouilles. On le voit, rien n'a été négligé pour loger convenablement tous ces êtres survivants et témoins des premiers temps. Ils appartiennent, en effet, à un autre monde que le nôtre, dont la plupart des représentants, et les plus forts, les plus gigantesques, les plus étranges, ont disparu dans les violentes et nombreuses convulsions qui ont bouleversé de fond en comble et comme renouvelé la face de la terre.

Aristote, le grand philosophe naturaliste de la Grèce, auquel il faut revenir toutes les fois qu'on s'occupe d'une question quelconque d'histoire naturelle, divisait les reptiles en serpents et en quadrupèdes ovipares. Ces derniers comprenaient les tortues, les lézards et les grenouilles. Cette division est encore, à peu de chose près, celle qui est adoptée aujourd'hui, et les noms d'Aristote ont été conservés dans les chéloniens (tortues), sauriens (lézards), et batraciens (grenouilles). Toutefois, bien qu'on ait adopté les noms assignés par le précepteur d'Alexandre, on ne l'a pas suivi pour l'ordre dans lequel il plaçait les animaux que nous étudions. Il séparait les quadrupèdes reptiles des serpents par les poissons et les oiseaux. On les a réunis; de plus, on a détaché de la classe des reptiles les batraciens, pour en former une classe à part.

Des tortues, on en trouve partout. C'est aussi le reptile dont l'aspect est le moins odieux et inspire le moins d'horreur. On parvient à le toucher sans répugnance et sans crainte. On peut l'examiner avec attention et se rendre un compte exact de ce qu'il est. Tête terminée par une sorte de bec corné, corps arrondi en forme de disque bombé et convert généralement partout d'une épaisse et solide carapace écailleuse, membres courts, au nombre de quatre, aplatis comme des rames et plus souvent mieux disposés pour la nage que pour la marche, telle est à peu près l'apparence de tous les chéloniens, qu'ils vivent à terre ou qu'ils habitent soit les eaux douces des fleuves et des étangs, soit les eaux salées de la mer. Au reste, les chéloniens sont reconnaissables à première vue, il n'est point nécessaire de longues et minutieuses descriptions pour les reconnaître.

La tortue est comestible, surtout celle qu'on désigne sous le nom de chélonée ou tortue franche. Les œufs en sont recherchés par les navigateurs, bien que l'albumine n'en soit pas coagulable. On sait qu'on fait avec la chair des tortues un potage délicieux et estimé des gourmets. A cause de leur utilité, est comme aliment, soit comme fournissant l'écaille, cette riche et précieuse matière blonde, mouchetée ou parsemée de magnifiques veines brunes que l'industrie parisienne transforme en tant de manières différentes, les tortues ont été acclimatées où on ne les connaissait pas et sont partout chassées avec une extrême ardeur.

Les Chinois, qui de tout temps ont cherché à utiliser à leur profit l'instinct des animaux, ont dressé pour la pêche de la tortue un poisson, le rémora ou *échenéis*. Ce poisson, assez semblable au maquereau, porte sur le dessus de la tête une sorte de ventouse à l'aide de laquelle il se fixe aux objets qu'il veut saisir. Quand on veut pêcher la tortue par ce moyen, on le tient attaché à une corde et on le garde dans le bateau jusqu'à ce qu'on arrive en vue d'une tortue. On jette alors le poisson à la mer; il s'élance aussitôt vers le chélonien et s'y fixe solidement. Il n'y a plus qu'à tirer à soi la corde pour ramener au bateau le rémora et la proie qu'il a saisie.

On ne s'attend pas d'ordinaire à voir pêcher avec un poisson, si ce n'est en guise d'appât. Il était réservé au peuple singulier qui habite la Chine de nous donner cet étrange et étonnant spectacle d'un poisson pêcheur. Doués d'une patience à toute épreuve, foncièrement observateur, ma s observateur dans un but pratique, sachant voir et tirer parti de ce qu'ils ont vu, les Chinois nous ont précédés dans tous les arts, dans toutes les sciences. Ils ont, pour ne citer que ce qui concerne la pêche, ils ont dressé le cormoran, la loutre, le chien, le poisson lui-même à prendre et à rapporter le poisson. Depuis un temps immémorial, ils se livrent fructueusement à l'élève du poisson. S'ils n'ont pas, comme nous, de grands établissements de pisciculteurs subventionnés par l'Etat et qui, jusqu'à présent, ne produisent rien, ils en ont de particuliers qui sont prospères et qui, loin de coûter de l'argent, en rapportent.

Mais c'est trop longtemps m'écarter des reptiles et de leur palais; il est temps d'y revenir. Bien qu'il n'entre pas dans mon plan de nommer tous les genres, toutes les espèces qui y figurent et que je ne veuille nullement en énumérer exactement tous les caractères distinctifs, il est cependant nécessaire d'en établir les principaux.

Après les chéloniens viennent les sauriens, distribués en un assez grand nombre de famille. Les crocodiles occupent la première place. Ils ont le corps armé d'une sorte de cuirasse écailleuse; ils font la transition entre les tortues et les lézards. Le crocodile est assez connu; c'est lui que les Egyptiens adoraient, je ne sais pour quelle raison, si ce n'est pour la terreur qu'ils inspirent, terreur que les prêtres avaient su habilement exploiter. Pour se faire passer comme doués d'un pouvoir extraordinaire, ils s'étaient appliqués à apprivoiser des crocodiles, et quoique cet animal soit peu intelligent, ils y avaient réussi dans une certaine mesure. Ils se faisaient suivre partout où ils allaient par un monstrueux crocodile; de plus, ils en montraient un grand nombre dans les processions publiques. Ainsi les prêtres égyptiens s'étaient acquis de grandes richesses et une réelle puissance. Qui eût osé résister à des hommes qui savaient commander à ces affreux monstres et s'en faire obéir?

Les caïmans qui vivent dans l'Amérique méridionale et principalement au Brésil sont brillamment représentés au Jardin-des-Plantes. L'espèce ponctuée de noir y domine. Les individus n'en sont pas encore d'une taille prodigieuse, mais tels qu'ils sont ils donnent à réfléchir. Il serait téméraire de les approcher de trop près. Il en est un surtout qui, dans un immense bâillement vous montre son énorme gueule hérissée de dents aiguës et réellement formidables, et avec lequel il ne serait point bon d'être aux prises.

Le gavial est le crocodile de grands fleuves de l'Inde; son museau est plus allongé et plus que tous les animaux du même genre est disposé pour le mal. Ces grands sauriens ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes Ils se nourrissent de proie vivantes, poissons, reptiles ou mammifères. Lorsqu'ils rencontrent un être humain, ils ne négligent point cette proie.

Le froid et l'extrême chaleur les endorment; ils demeurent alors dans une immobilité complète. On les croirait morts. Ils peuvent supporter de longs jeûnes et ne souffrent nullement d'une longue abstinence. Leur peau épaisse s'oppose à la transpiration; ils perdent peu ou point par la respiration cutanée. La respiration pulmonaire est très lente. Ce n'est que lorsque le crocodile est en colère ou très excité qu'il aspire l'air avec précipitation et qu'il fait entendre une sorte de rugissement. Enfin, les crocodiles, les caïmans, etc., élèvent un nid en forme de meule avec du fumier ou des herbes humides Ils y pondent une trentaine d'œufs et abandonnent soit à la chaleur du soleil, soit à celle que développe la fermentation du fumier ou de l'herbe mouillée, le soin de fournir à leurs œufs la température nécessaire à leur incubation et à l'éclosion des petits.

Quant aux lézards, amis de l'homme, ils sont peu nombreux. Le gecko est l'un des plus curieux. Ses pattes sont en quelque sorte conformées comme celles des mouches, si bien qu'elles agissent comme des ventouses et permettent à ces singuliers animaux de grimper, même rapidement, sur une surface verticale et polie, le long d'un verre de vitre par exemple.

Mais parmi les sauriens, l'animal le plus singulier est le *pseudopus* ou *sheltopusick*. Cet animal, ainsi que l'orvet, a toutes les apparences extérieures des serpents; on ne lui voit aucune patte, aucun vestige sensible de ces dernières ne se montre au dehors, et il faut disséquer ce saurien pour reconnaître par sa conformation interne à quelle famille il faut le rattacher. C'est un de ces animaux intermédiaires qui semblent destinés à établir le passage d'un ordre à un autre et qui tendent à démontrer l'existence de la série zoologique. Des faits de ce genre ont guidé quelques savants vers l'hypothèse du transformisme, hypothèse que tant d'autres faits conduisent à déclarer fausse et erronée.

Les serpents sont représentés par un assez grand nombre d'espèces, parmi lesquelles il faut citer le serpent python. C'est le plus fameux de son genre. Il possédait un temple à Epidaure, où passait pour donner des conseils à Esculape. C'est lui qui fut tué par Apollon; lui qui arrêta, aux abords de Carthage, l'armée romaine, commandée par Régulus. Les individus du Jardin-des-Plantes donnent une idée bien éloignée de ce que pouvait être ce monstrueux serpent, quand il atteignait les dimensions considérables que les anciens lui assignent. Il est loin, au palais des serpents, de posséder la longueur de cent vingt pieds dont parle Pline. Quoi qu'il en soit, et bien qu'il faille faire la part de l'exagération dans les écrits des anciens, il faut avouer que le python est bien déchu de sa grandeur passée. Il n'épouvanterait plus une armée, et l'on doit considérer comme des contes les histoires de bœufs, de chevaux et autres grands quadrupèdes dévorés par lui. Une gazelle, un petit cerf muntjac, comme il en vit dans l'Inde, et dont on peut admirer, dans les parcs du Jardin, un gracieux spécimen, passe encore; mais, le plus ordinairement, cette proie est trop volumineuse. Le python ne s'adresse habituellement qu'à de petits animaux, à des lièvres, à des lapins, etc.

Le boa constrictor est dans le même cas. Il fait sa proie la plus ordinaire des petits agoutis, animaux charmants, à la démarche sautillante et légère, aux pattes fines, à la mine éveillée, aux poils roux, tenant à la fois, pour l'apparence extérieure, de l'écureuil, du lapin et du lièvre. Caché dans la vase des fleuves ou des mares où ceux-ci vont boire, le boa les attend, les guette et les happe au passage. Il les enserre de ses replis, les broie, en fait une masse informe, qu'il engloutit dans son immense gueule extensible. Si l'on assiste à ces repas, et quelquefois au Muséum on peut être témoin de ce spectacle, on s'étonne de voir le corps de la victime s'avancer lentement dans l'œsophage de son bourreau, dont le corps se gonfle et grossit au passage. Après un tel repas la digestion est longue, laborieuse et pénible. Le serpent reste plongé dans un état de torpeur telle qu'alors on peut l'aborder, le saisir, le manier sans danger. C'est cet état dont on a profité pour déménager ces reptiles, que leur force et leur agilité, si non leurs morsures, rendent dangereux.

Les pythons et les boas perchent souvent sur les arbres. Il arrive aux derniers de se suspendre par la queue, qui est prenante, la tête en bas, immobile, droit comme un bâton, ils attendent une proie. Dès qu'ils l'aperçoivent, ils se balancent, et projetant leur corps en avant ils se précipitent sur leur victime, qu'ils manquent rarement; carcelle-ci, fascinée, s'arrête tremblante et demeure immobile, résignée à subir son horrible torture, comme si elle en avait le cruel pressentiment.

Les serpents sont généralement ovipares, quelques-uns sont ovovivipares. Ils dorment l'hiver, à cause des froids, et pendant l'été, dans les pays inter-tropicaux, à cause de la grande chaleur. Ils ne jouissent de toute l'activité de leurs fonctions qu'avec une température élevée sans être excessive. Dans les temps où ils sont endormis, ils se retirent dans des trous, dans des grottes ou des cavernes, où ils se tiennent en grand nombre enlacés. Les espèces les plus dissemblables, venimeuses et non venimeuses, se trouvent ainsi embrassées, comme si la torpeur hyémale ou estivale qui les envahit leur faisait oublier leur férocité naturelle. La digestion met également les serpents, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, dans un sommeil et dans une insensibilité qui leur seraient funestes en les livrant sans défense à leurs ennemis, si la nature n'y avait pourvu en leur faisant alors exhaler une odeur fétide et insupportable, odeur tellement repoussante qu'aucun animal n'est assez audacieux pour l'affronter et la braver.

Dans certains pays, on mange la chair des serpents; celle du boa est estimée des indigènes de l'Amérique. La couleuvre commune de nos bois paraît quelquefois sur les marchés des villes du Midi, sous le nom d'*anguille de haie*.

Après les serpents et avant les poissons, viennent les batraciens dans la classification adoptée aujourd'hui. Grenouilles, crapauds, salamandres, tritons, qui ne connaît tous ces animaux, dont ces derniers, dans l'âge adulte, ressemblent beaucoup aux lézards. Que d'expériences n'a-t-on pas faites sur ces animaux, que de mutilations n'ont-ils pas subies! Car à un très haut degré ils ont la curieuse faculté de reformer de toutes pièces les membres qu'ils ont perdus. Chacun connaît la grenouille verte, qui, si souvent est consultée comme un baromètre infaillible. Le crapaud est presque partout un objet d'horreur. Cependant son cri monotone est doux et agréable, et ne ressemble en rien à ce horrible et plus mélodieux croassement des grenouilles. De plus, le crapaud est susceptible d'éducation et peut s'apprivoiser. Il répond à la voix qui l'appelle, se laisse prendre et reçoit avec plaisir la nourriture qu'on lui donne. Les nègres en usent avec le crapaud comme on rapporte que les dames romaines en usaient avec l'orvet ou serpent de verre. Ils le recherchent pour la sensation de fraîcheur qu'il leur procure. Ils se l'appliquent voluptueusement sur le front et sur la poitrine.

Ajoutons, en terminant, que tous ces animaux s'attaquent aux insectes et aux petits mammifères, tels que rats, souris, etc., et rendent de très grands services à l'agriculture. Seul le grand crapaud du Brésil peut nuire quelquefois en s'attaquant à des poulets et à des canards, quand il ne trouve point d'autre proie.

L. CHARMOILLE.

CE QU'ON N'EST JAMAIS VU A LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Dans le canton de Billom, département du Puy de Dôme, qui compte plus de 4,000 électeurs, il ne s'est pas présenté de candidat au conseil d'arrondissement le 4 octobre dernier. Les électeurs ont été convoqués de nouveau. Les candidats ont persisté à faire défaut, et les dix maires du canton se sont rendus pour la forme devant leurs dix urnes respectives, qu'aucun électeur n'a visitées.

Le même cas s'est déjà présenté dans le département des Landes.

Heureux auvergnats! Heureux Landais!

DE LA NÉVA A FLORENCE.—La température en Russie:

A la suite d'un froid qui dure depuis deux jours, la Néva et le lac Ladoga charrient de grosses masses de glaçons. La baie de Cronstadt est converte d'une couche de glace. Les communications entre Cronstadt et St-Pétersbourg sont interrompues.

On mande de Florence:

Hiver complet ici. La neige est aux portes de Florence; dans la ville même il en tombe quelque peu, mais elle ne reste pas. Il y a de la neige partout aux environs, à Fiesoli, à Monte-Murello, à Monte-Senario, etc. Les campagnes toutes blanches, tel est le spectacle inattendu qui s'est offert aux voyageurs dans la matinée du 15, après une nuit tourmentée.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, L. BRETON.

11 juin—1an

Consultations tous les jours,

Rue Brand, près St-Philippe.

AYANT abandonné le journalisme, j'ai repris l'exercice de ma profession, la Médecine. A cet effet, j'ai ouvert, à l'adresse ci-dessus, depuis le 1er octobre dernier, une Consultation accompagnée d'une petite pharmacie pour mes clients. J'y ai ajouté plusieurs préparations spéciales, dues à mes recherches, en vue de la guérison, *sans danger aucun pour l'avenir*, de certaines maladies que l'on ne guérit, généralement, qu'en compromettant la santé future, souvent pour toute la vie!

NOTA: Je n'emploie jamais de minéraux dans mon traitement interne, ayant jugé, après une longue expérience, que ces minéraux n'étant pas assimilables, ne doivent pas être — rationnellement—introduits dans le système. Mes Consultations sont gratuites pour les personnes pauvres.

22nov—1a Dr. C. TESTUT.

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux et, ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes et, si après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de mes découvertes au public et, cependant, depuis quinze ans je n'ai eu que des succès. J'espère que les malades profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fournis les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par W. L. JURGIELEWICZ, Pharmacien au coin des rue Magasin et Tivoli, Nlle-Orléans, Lne.

22nov—1an

MORRISON & WOODWARD

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Anti Concurrango pour le foie; du tonique à la Salsepareille, du Senna Plant, &c.; agents pour la vente du Silver Uterine supporter, du Dr. L. A. Badcock.—Bureau et dépôt, No. 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 8avril—1an

AVIS.

LES personnes autres, que les déposants, ayant des réclamations contre la FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co. ou l'une quelconque de ses succursales, sont priées de les adresser avec preuves à l'appui au bureau des commissaires No 1507 avenue Pennsylvania, Washington, District de Colombie.

Pour les déposants, leur livrets balancés par les officiers de la compagnie seront, sauf erreurs, preuves suffisantes pour établir la balance due à chacun. Il est donc de leur intérêt de présenter, le plus tôt possible, aux succursales de leur localité, leurs livrets pour être balancés.

JOHN A. J. CRESWELL, ROBERT PURVIS, R. H. T. LEIPOLD, Commissaires.

3août au 4 fv. 75

BARNETT & CAMMACK,

COURTIERS,

12........RUE CARONDELET........12

Achètent et vendent: BONDS, ACTIONS, GAGES, Valeurs de Ville et d'Etat.

Argent prêté sur garantie.

Toutes et Licences réglées promptement à un escompte libéral.

Négociations d'hypothèques.

9ai—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

Dimanche, 13 décembre 1874.
LA FILLE DE Mme ANGOT, opéra-comique en 3 actes.—LE MAITRE DE CHAPELLE, opéra en 1 acte.

Lundi, 14 décembre 1874.
JÉRUSALEM, grand opéra. 12 déc—2t

Théâtre du Vaudeville.

SALLE DE LA PARFAITE UNION, RUE DES REMPARTS.

Dimanche, 13 décembre 1874.
EDGARD ET SA BONNE.
Comédie en 1 acte.
LE SERMENT D'HORACE.
Comédie en 1 acte.
LES DEUX SOURDS.
Comédie en 1 acte.
Deux intermèdes comiques.
ADMISSION: 50 cents. Enfants, demi place.
On commencera à 7 1/2 heures précises.

Théâtre St.-Charles.

Engagement de la PETITE NELL,
le diamant de la Californie,
qui jouera, tous les soirs et à la matinée de mercredi, dans de nouvelles pièces.
Chants, danses, solos de banjo, &c.
Voir les petites affiches.

Central Park.

CHAMBRE OBSCURE.

Ce merveilleux tableau est exposé au coin des rues Canal et Basin.

Le "Frank Leslie" disait, le 28 juillet: l'une des merveilles de New York et le "Central Park" et la merveille du Central Park est la Chambre Obscure. Il offre un spectacle étonnant.

On peut la voir de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

1er déc—1m

SOIRÉE D'OUVERTURE

De la Salle Saint-Patrick,

UN GRAND CONCERT

Sera donné par les Demoiselles de la Nouvelle-Orléans, au bénéfice de

L'Asile des petites orphelines de St-Vincent,
Au coin des rues Race et Magazine,
JEUDI soir, 17 DÉCEMBRE 1874,
A la nouvelle salle St. Patrick.

On s'est assuré les services des premiers artistes de la ville et le Concert considéré comme l'inauguration du magnifique édifice, comme moyen de secourir les centaines de petites orphelines de l'Asile St. Vincent, fait époque dans les annales de la Nouvelle-Orléans.—Le prix du billet est d'UNE PIASTRE.

Dames Patronnesses:

Mmes Ledoux,	Mmes Staaffer,
" Montgomery,	" Gibson,
" Foster Elliott,	" David Urquhart,
" A. Miltenberger,	" Tilton,
" Macready,	" Dunning,
" Isaacson,	" T. Simms,
" J. Bowling,	" Penn,
" Victor Meyer,	" Frasch,
" W. Morton,	" Reiss,
" Behn,	" Preston,
" Cousa,	" John Henderson,
" Dr. Bertholot,	" Thos. Gilmore,
" T. J. Semmes,	" W. H. Pike,
Mr. Colligaon,	

12 déc—Jus la date.

Grand bal de pompiers paré et masqué,

Donné par la Compagnie EAGLE Steam Fire Co. No 7
A LA SALLE GRUNEWALD,
Lundi, 19 décembre 1874.

Comité d'arrangements: [illegible] strong, chairman.

A. Kelinski, J. F. Starken, T. McIndoel, H. Wax, K. Pouly, A. Weisborne, F. J. Barker, Wm Kiengler.

Prix d'entrée $2.00

Les demandes d'invitations pour dames devront être laissées au dépôt de la compagnie ou à l'un des membres du comité. 13 déc

Académie de Musique

de MEDWELL.

Pour la semaine commençant le 14 décembre.
Grand et double attrait
pour les jours de fête.
Matinée Mercredi et Samedi.
La troupe dramatique de l'Académie dans la pièce de

HAMLET.

On peut obtenir des places de 9 heures du matin à 3 heures du soir. 13 déc—

Théâtre des Variétés.

Directeur.........................JNO. S. OWENS.
Théo. HAMILTON...........................Contrôleur.

Lundi, Mardi et Mercredi; Mercredi—MATINÉE.

Le plus grand comédien populaire dans son grand rôle de

CALEB PLUMMER, THE OLD TOY MAKER.
(Pièce nouvelle.)
Jeudi—JOHN UNCOPE TO CONQUER et HAPPIEST DAY OF MY LIFE.
Vendredi—JOHN DUCKE ET JOHN DOBBS.
Samedi—MATINÉE—Deux pièces.
Samedi soir—VICTIMS et MARRIED LIFE.
Lundi, 21 décembre,
Miss E. F. BOWERS.

13 déc—4t

Banque Nationale de l'Etat

Etat à la clôture des affaires, le lundi, 30 Novembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,[illegible]
Bons des Etats-Unis, à 10 pour cent de prime	[illegible]
Autres bons d'Etat	[illegible]
Maison de Banque et autres propriétés	[illegible]
Meubles et installations	[illegible]
Dépenses courantes et taxes	[illegible]
Dû par des Banques et des Banquiers	[illegible]
Argent comptant, en mains	[illegible]
Monnaies d'or, en mains	[illegible]
Fonds de rédemption dans les mains du Trésorier des Etats-Unis	[illegible]
	[illegible]

PASSIF.

Fonds Capital	$ [illegible]
Surplus de fonds	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dû aux Banques et aux Banquiers	[illegible]
Gains depuis le 1er juillet 1874	[illegible]
Dépôts	[illegible]
	[illegible]

SAML H. KENNEDY, Président.
CHAS L. C. DUPUY, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat.

BRANCHE DE DEPOT.
Angle des rues Royale et Conti.

LOUIS A. WILTZ, Directeur. EUGÈNE TOURNÉ, Teneur de livres.
A. WAGATHA, JR., Payeur.

1 déc—1an

LIFE ASSOCIATION OF AMERICA

Bureau général, St. Louis, Mo.

Président.........................S. W. HOUGH.
Secrétaire.........................J. K. P'ERCE.
Greffier.........................EDWIN W. BRYANT.

Actif le 1er janvier 1874......$5,119,337.

Les taux en sont aussi bas et aussi équitables que ceux d'aucune autre Compagnie.

Le PLAN DE DIVIDENDE A L'AVANCE simplifie le contrat de police en donnant une augmentation d'assurance de vingt-cinq pour cent pendant les cinq premières années au lieu de toutes les autres manières d'appliquer le surplus pour ce laps de temps.

Par le système d'ASSURANCE COMPLETE CONTINUÉE une police a force après cessation du paiement de primes, aussi longtemps que en valeur la p-rmettra—avec le droit de renouvellement dans les six premiers mois.

Le système d'assurance à terme, à taux modiques, répond aux besoins des hommes d'affaires mieux qu'aucune autre forme d'assurance.

Le système d'ORGANISATIONS DE DÉPARTEMENTS dans les Etats où la compagnie fait des opérations, ne prive pas ces sections de capitaux, mais place le montant net des primes parmi ceux qui les paient.

La Société se fait INTÉRÊT LOCAL partout où elle est établie, non seulement par le placement des primes, mais encore par les Directeurs de Département choisis parmi les notables de la communauté, et par les porteurs de polices euxmêmes. Ces derniers ont ainsi l'assurance de transactions honorables avec la Compagnie et de l'établissement permanent d'un bureau, pour le paiement des primes, &c. Ces avantages, que la Compagnie seule offre, sont garantis par sa charte.

DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE.
Bureaux No 129 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Président, GEN. J. B. HOOD.
Premier Vice Président, L. F. GENERES.
Second Vice Président, H. V. OGDEN.
Avocat, R. L. GIBSON.
Secrétaire, SAMUEL FLOWER.

DIRECTEURS.

M. Musson,	W. S. Pike,
R. M. Walmsley,	John Chaffe,
Thomas H. Hunt,	S. Pritchard,
Joseph Bowling,	Jules Varian,
Henry V. Ogden,	John Williams,
Isaac A. Scherck,	Jules A. Blanc,

Agent général, Gen. E. B. SIMMES.
On demande de bons agents. 14 nov—1an

JAYME MAGI,

IMPORTATEUR DE CIGARES DE LA HAVANE.

Coin sud des rues Commune et St-Charles.

Un très grand assortiment de véritables cigares importés, des marques les plus célèbres.

A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés.

AVIS SPÉCIAL.

A partir de cette date et jusqu'au 15 décembre je vendrai au détail des CIGARES IMPORTÉS aux prix suivants:

Regalia Britanicas	3 pour 25 cents
Cazadores Imperiales	3 pour 25 cents
Regalia Especial	10 cents chaque
Londres	3 pour 25 cents
Conchas	4 pour 25 cent

Ces cigares sont réellement et pleinement garanties importés. Les fumeurs les trouvent beaucoup plus économiques que les cigares importés vendus à la Nouvelle-Orléans au meilleur marché.

JAYME MAGI,
Coin sud des rues Commune et St-Charles.
19 nov—1m.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.

DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.
L. F. GENERES, Président.
CHAS KILSHAW, Trésorier. 8mars—1an

F. SUARES — M. SUARES

Premiers prix aux expositions de l'Etat de la Louisiane.

La Flor de los Tabacos.

Dépôt de Cigares de F. SUARES & Bro.

FABRICANTS DE CIGARES FINS,
252......Rue Gravier......252
Entre Magasine et Tchoupitoulas.

Prompte exécution des commandes. Notre fabrique est la plus ancienne de la ville; et nous offrons aux marchands de la ville et de la campagne des cigares du pays et importés de la Havane en gros et au détail, aux prix les plus modérés du marché. 1er juillet—1an

Forrester Delhonde & Co.,

COURTIERS DE PROVISIONS

—ET—

Négociants-Commissionnaires,

Au coin des rues Second et Pine, ST. LOUIS, MO.

Nous consacrons toute notre attention à l'achat et à la vente des viandes de cochon et d'autres marchandises—"spot" et "futures."

Nous sollicitons les consignations de produits de l'Ouest, cœurs, mélasse, café, riz, fournitures de navires, etc., et remplissons avec soin les ordres des négociants et des planteurs.

15 nov—3m

Voiliers, etc.

CASSIDY & MILLER,

VOILIERS et agents pour la vente de duck, etc. coton, fabricants de tentes, paillasses, etc., au No 35 de la rue de Camp. On trouvera chez eux tout prêts, les articles qui se rattachent à leur genre de commerce. 15 oct—1an

JOS. DAVID,

197 Vieille Levée au Decatur,

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, etc., etc.

En main un assortiment général de Grocerie Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes demandes 1 nov—1an

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

[illegible] Banque des Travailleurs [illegible]

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

[illegible] Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal. [illegible] Mutual Ins. Co., 104 Canal. [illegible] Ins. Co., 14 Carondelet. [illegible] coin Camp et Ct. Place. [illegible] Mutual Ins. Co. 78 Camp. [illegible] Insurance Co., 12½ rue Commune. [illegible] Insurance Co., 3 1/2 rue Carondelet.

(SUR LA VIE.)

[illegible] Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier. [illegible] Assur Society, of N.-York, 33 Camp. [illegible] Life Ins. Co., of Htd, Con. 3 Carondelet.

BIJOUX, ARTICLES DE FANTAISIE.

[illegible] & Nippert, 81 Canal, Nlle-Orléans, [illegible] & Nippert, 8 Paradis-Poissonnière, Paris. [illegible], coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. [illegible] Martinstein, 33 Royale.

MARCHANDISES SÈCHES.

[illegible] Dumitrer & Cie, 200 Canal. [illegible], coin Canal et Baronne.

ÉTOFFES POUR DEUIL.

A. [illegible], 94 Bourbon.

CHAPELLERIE.

[illegible] Loo Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., coin Canal et 88 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 157 Canal. [illegible] & Wilson [illegible] (Fock Bros.) 140 Canal. Wood (Sew. Mac.) [illegible] Martinstein, 131 Royale.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.

[illegible], 21 et 23 Canal, 212, 215, 237 V. Levée. [illegible] Léonard, 103 Vieille Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Guillard, coin Bienville et Royale.

PENDULES, HORLOGERIE, BIJOUTERIE.

[illegible], 11 Bourbon. [illegible] (ancienne Maison,) 22 Bourbon. [illegible], coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE PARFUMERIE.

Charles Tronilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Dubosson, 113, Canal.

PENSION.

E. [illegible], 12 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIE, ETC.

[illegible] de Reina, 124 à 128, Vieille-Levée. [illegible], 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Laffermandie, 271 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.

[illegible], coin Carondelet et Canal. [illegible], coin Camp et Commune.

GRAINES, FLEURS, BOUQUETS.

[illegible] Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne. [illegible], 131 et 133, Canal. [illegible] Charpentier, Royale.

PLOMBIERS.

U. [illegible] Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 23, St-Charles. J. [illegible], 120, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, REPARAGE.

L. Lamotte, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

[illegible] Bros., coin Commune et St-Charles. [illegible] Billard Saloon, sous l'Hôtel St-Ch. [illegible] Billard Hall, coin Canal et St Charles.

COSTUMES, [illegible] de MASQUES.

V. Abadan, 91 Conti.

ACCORD ET RÉPARATION DE PIANOS.

J. Pilhant, 20 Esplanade, 2me District.

LOTERIES

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A NUMÉRO SIMPLE.
Gros lot........................$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE M.

Aura lieu en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 26 Déc. 1874.

PLAN.

10,000 Billets........Billets seulement $10

[illegible]

1 lot de	$20,000
1 lot de	[illegible]
1 lot de	[illegible]
1 lot de	[illegible]
[illegible]	[illegible]

LOTS D'APPROXIMATION

[illegible]

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

[illegible]

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION,

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY BOX 692, P. O. Nouvelle Orléans.

[illegible]

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company
(ÉTABLIE EN 1845.)

Actif........................$25,000,000
Revenu Annuel.............8,000,000

PURÉMENT MUTUELLE.

[illegible]

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables [illegible], lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

[illegible]

FEMMES ET DES ENFANTS.

[illegible] POLICES TONTINE [illegible]

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

64.........RUE CARONDELET.........64

[illegible]

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs,	S. H. Kennedy,
[illegible] Minton,	Saml. Smith,
[illegible] A. Adams,	Fr. Wintz,
[illegible] Cavaroc,	S. O. Nelson,
[illegible] Cain,	Paul Fourchy,
[illegible] Fourcher,	Fr. Camerden,
[illegible] Seemann,	J. H. Lapwigton,
[illegible] Walton,	Wm. S. Pike,
[illegible] Pinlo,	Wm. B. Schmidt,
[illegible] Sterkheimer,	A. Chiapella,
[illegible] Simpson,	J. A. Dabike.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

D. C. Holliday, M. D. Jno W. Caldwell M. D. Chs. Turpin, M. D.

Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 11 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivière.

Actif........................$730,454 68

A. ELMER BADER, Président.
[illegible] ENGSTFELD, Vice-Président.
[illegible] STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

[illegible]

Biscuits de Chaux de Bonnabel

TOUS les amateurs [illegible]

[illegible] BONNABEL

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

500 caisses bottes, souliers et brodequins.
20 caisses Souliers fins de Newark.

PAR E. ROGER & CO—Hy. Seamen, Encanteur—MARDI, le 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, Nos. 45 et 47 rue Decatur (anciennement Vieille Levée)—

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. Reçues par les derniers arrivages et convenables pour le commerce de la ville et de la campagne.

20 caisses Souliers fins de Newark, pour le commerce du détail de la ville.

Conditions à la vente. 13 déc.

PAR S. W. NEWMAN.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR M. W. NEWMAN.—H. Stern, Encanteur.—Il sera vendu, LUNDI, 14 décembre 1874, à 11 heures du matin, à sa salle d'encan, No 43 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille Levée.—

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions—à la vente. 13 déc—

PAR PLACIDE J. SPEAR

Immense vente de Diamants, montres en or et en argent, bijouterie, &c., d'une maison d'importation de New-York.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, 46 Exchange Alley—MARDI, 14 décembre, à 11 heures du matin, et les jours suivants—jusqu'à ce que le tout soit vendu—il sera vendu au No 9 de la rue de Camp, entre les rues Canal et Commune—sans aucune limite ou réserve quelconque—

400 montres en or et en argent, des meilleures fabriques américaines, suisses, françaises et anglaises.

200 chaînes Opéra, de gilet et de dames, châtelaines et autres chaînes en or;

200 bagues, épinglettes et boucles d'oreilles en diamants;

200 parures fines et d'autres objets trop nombreux pour être énumérés.

Conditions—Comptant.

P. S.—Chaque article sera pleinement garanti au moment de la vente, et s'il n'est pas ce qu'on l'a dit être, l'argent sera rendu à l'acheteur. Vu le mauvais état des affaires il faut que cet immense stock soit vendu à n'importe quel prix.

Les articles seront exposés lundi, 14 du courant. Le public est respectueusement invité à les examiner le stock. 13 déc—

Pour cause de départ.

Table pour le débit du café au Marché Bazar.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau, No 46 Passage de la Bourse.—LUNDI, 14 décembre, à midi et demi, il sera vendu, au Marché Bazar, pour cause de départ—

La table No 104 pour le débit de café au dit Marché Bazar, avec les installations et tout ce qu'il faut pour le détail du café, &c., &c.

Cond. tions—Comptant.

Cette table existe depuis l'ouverture du Marché Bazar—c'est à dire environ quatre ans—et a toujours fait de bonnes affaires. Pour les détails complets, s'adresser à la table même. 11 déc—

PAR A. GERARD.

PAR A. GERARD,—Chevaux, mulets, wagons, charettes, etc., etc. Ventes régulières tous les MERCREDIS, à 11 heures, aux écuries du Phénix, 25, 27 et 29 Champs Elysées, en face du dépôt du chemin de fer de Pontchartrain. 10 nov—

PAR A. GERARD.—Meubles, tapis, articles fantaisie, objets d'art, tableaux, bijouterie, diamants, montres, etc. MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 11 heures. Bureau et salle de ventes, 12 & 14 rue Bourbon, (près Canal).

Avances libérales sur consignations. 8nov—

VENTES JUDICIAIRES.

La Demoiselle Annie Cassidy vs. la Dame Suzanne Shelby.

SIXIÈME COUR de DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. C4. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et conformément aux prescriptions, je procéderai, le MERCREDI seize décembre 1874, à 11 heures A. M. à mon entrepôt, Nos. 23 et 25 rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Un lit Victoria, un bureau avec dessus de marbre, un lavabo dito, un sommier, quatre chaises, une petite table de centre, une armoire et une berceuse.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

11 déc— EUGÈNE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(Approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, Nº 72 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, Nº 15 rue Dumaine.

21 oct—1an 3fpd

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET

Ventes sur commission de Produits de l'Ouest, Aux Magasins Rione, Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 74—1an Nlle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux.

72......VIEILLE-LEVÉE......72
NOUVELLE-ORLÉANS.

1mai—1an

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire donne l'offre qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays 18fév—1a

AU PROGRÈS.

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 66,
entre Bienville et Conti.
Succursale rue Royale, No 86, près Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an.

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 165 de la rue Royale entre les rues Poydras et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être déviées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

avril—1an

J. B. CAMORS & CO.

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61......RUE TCHOUPITOULAS......61
NOUVELLE-ORLÉANS.

25juin—1an

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

25 sept—1an

TOUX, RHUMES, ASTHME.

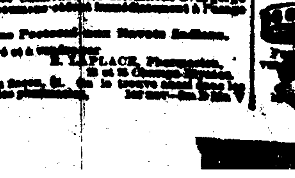

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Sucs de Sureau Sauvage.

Préparé et à vendre par E. LAPLACE, Pharmacien, 21 et 23 Champs-Elysées.

Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 1er nov—1m D. Sm

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Marchandises sèches, Etrangères et américaines, lingerie, "notion."

—A midi—

Pour le compte de qui il appartiendra, Trois (3) caisses kerseys avariés.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVY encanteur.—LUNDI 14 décembre, à 10 heures et demie du matin, à leur salle d'encan, No 28, de la rue de Chartres, il sera vendu un lot de Marchandises sèches étrangères et américaines de différentes marques et qualités.

—Ensuite—

Un bel assortiment de lingerie et "notions", articles frais et convenables au commerce de détail.

—Et—

A midi—pour le compte de qui il appartiendra, Trois (3) caisses kerseys avariés.

Conditions à la vente. 13 déc—

PAR S. GUINAULT.

Vente forcée de propriétés de valeur.

PAR S. GUINAULT, Encanteur, Bureau angle des rues Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 19 décembre 1874, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,

1o. Un lot de terre mesurant 27 pieds de face à la rue St Louis sur 117 pieds de profondeur, entre les rues Derbigny et Roman—ensemble une maison construite à distance de la rue, ayant deux chambres à feu et galerie sur le côté, cuisine, citerne, puits, latrines, etc.

2o. Un lot de terre mesurant 31 pieds, 3 pouces anglais de face à la rue ... sur une profondeur moyenne de 116 pieds ... pouces, à ... et demie entre les rues Kerlerec et Columbus. Ensemble une maison neuve de six chambres ayant un corridor de chaque côté, cuisine de quatre chambres avec galeries de chaque côté, hangar à laver, deux citernes, puits, latrines doubles, &c. Le tout divisé en deux locations.

3o. 14 lots de terre bornés par les rues Ferdinand, Poydras, Broad et une grande allée publique ou rue.

4o. 2 lots de terre formant face à la rue Claiborne ou St-Avide entre les rues Port et St-Ferdinand. Voir les plans à la Bourse.

Conditions.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets portant 8 p. cent d'intérêt de date et hypothèque.

Actes de vente par devant O. de Armas, Not. Pub. à l'exception des lots de terre ci décrits dont les actes en passeront devant A. E. Bienvenu, Not. Pub. aux frais des acquéreurs, lesquels paieront les taxes de 1874 ainsi que le demidroit, et au moins le prix de l'adjudication, et en cas de non paiement des billets ils seront responsables des honoraires d'avocat (taxé à 5 p. c.) et devront maintenir 2 propriétés assurées et transférer aux porteurs des billets. ... 12 déc.

PAR G. DE FERIET & CO.

Meubles! Meubles!! Meubles!!!

PAR G. DE FERIET & CO., JOHN G. ROUX, encanteur.—Bureaux et salle d'encan, au No. 50 de la rue Royale—MERCREDI 16 décembre 1874, à midi, sur les lieux, Bâtisses Touro, au No 12 de la rue Ste Anne, il sera vendu, à l'enchère publique—

Une grande variété de meubles, comprenant lits et bois de lits, bois de lit, armoires, bureaux, lavabos, tables de milieu, berceuses, glaces, tableaux, tapis, nattes, ustensiles de cuisine, &c., &c.

Conditions—Comptant. 13déc—

PAR NASH & HODGSON.

GRANDE VENTE PAR CATALOGUE,

Meubles beaux et ordinaires de salon, salle à manger et corridor,

—EN—

BOIS DE ROSE, ACAJOU, CHÊNE ET NOYER.

VENTE POSITIVE ET SANS RÉSERVE,

Le propriétaire se retirant des affaires.

Le grand stock varié de

JOSEPH B. HUBBARD,

222 de la rue des Remparts, coin Perdido,

Maison établie depuis 1840,

Un des plus grands stocks variés de la Nlle-Orléans. Vente à l'enchère publique.

PAR NASH & HODGSON, W. I. Hodgson, encanteur—Bureaux, No. 9 de la rue Carondelet—MARDI, 22 décembre 1874, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, sans réserve, il sera vendu—

TOUT LE CONTENU de cet ancien établissement bien connu. C'est le plus bel assortiment de meubles qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans.

Conditions—comptant, sur livraison, en billets du Trésor des Etats-Unis.

N. B.—On pourra examiner les meubles pendant les trois jours qui précèdent la vente. Les catalogues seront alors prêts et distribués.

13déc—1?

Buvette des Variétés

DE

HOYT,

Au No. 14 de la rue Bourgogne.

Au-dessous du théâtre des Variétés.

Ayant pris à bail la Buvette du Théâtre des Variétés pour la saison, et ayant conclu des arrangements qui, je l'espère, satisferont les plus difficiles, je sollicite respectueusement le patronage de mes amis et du public.

8nov—1m. CHARLES J. HOYT.

INSTITUT D'AQUIN.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES FILLES,

No 252 Chemin du Bayou, près de la rue Claiborne.

POUR le prix de l'enseignement et d'autres informations, s'adresser à la directrice, Mlle H. FITZGERALD. 1 nov—

Préservez vos Dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 134 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.

A transféré son domicile au numéro ci-dessus, où il continue à exécuter toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitreux oxide gas.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 4 oct—

Pour le Havre.

La barque française COMTESSE DE CHATEL, capt. Chs. Dupont, devant partir sous peu prendra des passagers de premier et de second pour le port ci-dessus. Pour prix de passage s'adresser au capitaine à bord. Le navire est au P. 2d district.

E. Y. HOPKINS, Agent
178 rue Commune.

11nov—

GEO. HERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés promptement. 7juillet—1an

Restaurant Antoine.

Transféré rue St-Louis 65.

M. ANTOINE ALCIATOR annonce à ses clients de la ville et de la campagne et au public, qu'il a transféré son restaurant du No. 4 rue St-Louis au No 65 même rue, entre Royale et Bourbon. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour. 8nov—1m

Commercial Restaurant,

107......Rue de la Douane......107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....1

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

HY. J. MONTAGNET,

(successeur de ALF. LAINE, agent.)

—Marchand de—

CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL ANGLAIS.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Dépôt, sur la Levée, au ferry de la barrière.

BUREAUX,

No. 167 de la rue de la Commune, près Carondelet, Nouvelle-Orléans.

Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre de ces endroits. 1nov—1an.

Charbon - Charbon - Charbon

P. & R. DeVERGES,

Au No. 24 [illegible] de la rue Carondelet.

Offrent les meilleurs charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel, triés pour les familles, livrés sans frais de charroi, dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché. Succursales au No. 36 de la rue Dauphine et au coin des rues Amour et Pénicle. 5sept—1an

Charbon. Charbon.

W. G. COYLE & CO.,

Charbons PITTSBURG, VIRGINIE, CANNEL et ANTHRACITE, livrés aux plus bas prix du marché.

Bureau, No 116 de la rue Gravier. Dépôts, au coin des rues Race et Levée; au coin des rues Julia et Water.

CHARBON....CHARBON....CHARBON

CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

Fournis aux plus bas prix du marché dans tous les quartiers de la ville par

H. & C. TYLER.

Au No. 9 de la rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune.

COAL. COAL. COAL.

PITTSBURG, ANTHRACITE AND CANNEL COAL.

Furnished at the lowest market rates. Delivered free of charge in any part of the city, by

H. & C. TYLER.
No 9 Carondelet street, Between Canal and Common.